



**Processus de Rabat**

Dialogue Euro-Africain sur la  
Migration et le Développement

# BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE MARRAKECH

**2018-2022**

PROJET FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



MIS EN ŒUVRE PAR L'ICMPD



DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU DIALOGUE AFRIQUE-UE SUR LA MIGRATION ET LA MOBILITÉ (MMD)



# TABLE DES MATIERES

<b>LISTE D'ACRONYMES</b>	<b>2</b>
.....	
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
.....	
Contexte	3
Le Plan d'action de Marrakech en bref	4
<b>2. DES ACTIVITES VARIEES SUR LES CINQ DOMAINES DU PLAN D'ACTION</b>	<b>5</b>
.....	
Les échanges thématiques en un coup d'œil	5
Domaine 1	6
Domaine 2	8
Domaine 3	9
Domaine 4	10
Domaine 5	11
Priorités transversales	12
<b>3. REUNIONS POLITIQUES ET QUESTIONS DE GOUVERNANCE</b>	<b>13</b>
.....	
Les réunions politiques en un coup d'œil	13
Réunions du Comité de pilotage	13
Réunions des fonctionnaires de haut niveau (SOM)	15
<b>4. LE SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DU PACV</b>	<b>16</b>
.....	
Activités	16
Outils de suivi du PACV	17
<b>5. DES METHODES DE TRAVAIL ET DES OUTILS INNOVANTS</b>	<b>18</b>
.....	
I. Un outil de dynamisation du Dialogue : les initiatives « labellisées »	18
II. Les actions entreprises par les pays référents	19
III. Elaborer des scénarii pour éclairer la prise de décision sur les migrations	20
IV. Renforcer l'interaction du Dialogue avec les villes et les autorités locales	21
V. Des outils de collecte, d'analyse et de partage des données	22
VI. Une stratégie de communication renforcée	23
<b>6. CONCLUSION</b>	<b>24</b>
.....	
<b>DOCUMENTS DE REFERENCE</b>	<b>25</b>
.....	
I. Réunions politiques	25
II. Réunions thématiques/techniques	25
III. Documents stratégiques	26
IV. Outils de connaissance	26
V. Outils de suivi	27
VI. Outils de communication	27

## LISTE D'ACRONYMES

<b>CEDEAO</b>	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CICR</b>	Comité International de la Croix-Rouge
<b>CoPil</b>	Comité de Pilotage
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat aux Réfugiés
<b>ICMPD</b>	Centre international pour le développement des politiques migratoires
<b>IRD</b>	Institut de Recherche pour le Développement
<b>MMC</b>	Centre sur la Migration Mixte (Mixed Migration Centre)
<b>MNA</b>	Mineur non accompagné
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>ONUDC</b>	Office des Nations-Unies contre les Drogues et le Crime
<b>PA</b>	Plan d'Action de Marrakech
<b>PACV</b>	Plan d'Action Conjoint de la Valette
<b>PFN</b>	Point Focal National
<b>SOM</b>	Réunion des fonctionnaires de haut niveau

# 1. INTRODUCTION

## Contexte

Le Processus de Rabat est un **dialogue migratoire intergouvernemental** fondé en 2006 qui regroupe les pays situés le long de la route migratoire qui relie l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et l'Europe.

## Principal objectif

Créer un cadre de consultation et de coopération au sein duquel des initiatives concrètes reflétant la volonté politique exprimée par les pays partenaires peuvent être mises en œuvre.

## Jalons clés

**Cinq conférences ministérielles**<sup>1</sup> ont été organisées depuis sa création avec l'adoption de Déclarations ministérielles et de Programmes de coopération pluriannuels qui ont défini l'orientation stratégique du Processus de Rabat.

De 2018 à 2022, le Processus de Rabat s'est appuyé sur le **Programme de Marrakech** adopté à l'occasion de la cinquième Conférence ministérielle du Processus de Rabat qui s'est tenue à Marrakech le 2 mai 2018. Il comprend une Déclaration politique et un Plan d'action (PA) opérationnel, axé sur 5 domaines prioritaires, 10 objectifs et 23 actions. En outre, six priorités transversales ont été intégrées dans la Déclaration ministérielle en vue de « mettre en œuvre de manière effective et équilibrée le Plan d'action ».

Le PA s'aligne sur les 5 domaines prioritaires du **Plan d'Action Conjoint de la Valette (PACV)** afin de favoriser la cohérence et la complémentarité avec les résultats du Sommet de La Valette sur la migration de 2015. La Déclaration politique de Marrakech réitère également le mandat du Processus de Rabat consistant à suivre les progrès en matière de mise en œuvre du PACV, conjointement avec le Processus de Khartoum.

La période 2018-2022 a vu se succéder **plusieurs présidences** : Burkina Faso, France, Guinée équatoriale et Espagne. La réunion des fonctionnaires de haut niveau (SOM) de Ouagadougou de février 2019 (Présidence du Burkina Faso) a marqué le lancement de la mise en œuvre du Programme de Marrakech et la Conférence ministérielle de Cadix (passation de la Présidence de l'Espagne au Maroc) viendra la clôturer avec l'adoption d'un nouveau cadre de coopération pluriannuel pour la période 2023-2027.

L'objectif d'**opérationnalisation du Dialogue** est resté une priorité constante tout au long du Programme de Marrakech, par le biais d'activités de nature opérationnelle, tant par le public visé (praticiens, experts) que par l'objectif poursuivi (élaboration de guides de bonnes pratiques et de recommandations concrètes). En termes de **stratégie de communication**, le Secrétariat a intensifié la production audiovisuelle, et a communiqué de plus en plus via son site Internet ainsi que les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn) en français et en anglais.

A compter de mars 2020, les activités du Processus de Rabat ont été impactées par la crise sanitaire mondiale liée à la **pandémie de COVID-19**, qui a conduit à reporter plusieurs activités. Cependant, il convient de préciser que le Secrétariat du Processus de Rabat a fait preuve d'adaptabilité et de flexibilité en proposant d'organiser plusieurs événements dans des formats virtuels ou hybrides de façon à poursuivre le programme de travail et à continuer à faire dialoguer les pays partenaires. Ainsi, la situation sanitaire a influé sur la durée du programme de Marrakech qui a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2022.

---

1 Rabat 2006 ; Paris 2008 ; Dakar 2011 ; Rome 2014 ; Marrakech 2018

## Objectifs du rapport

Ce rapport vise à dresser le bilan de la mise en œuvre du Programme de Marrakech depuis mai 2018 jusqu'à décembre 2022, en passant en revue l'ensemble des activités organisées et des documents produits dans le cadre du Dialogue au cours de cette période.

## Le Plan d'action de Marrakech en bref

### Illustration: Piliers et objectifs du Plan d'Action de Marrakech

<b>1</b>	<b>MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT / CAUSES PROFONDES</b>	1. Maximiser l'impact positif de la migration régulière sur le développement (+3 actions)	2. Comprendre les causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé (+2 actions)
<b>2</b>	<b>MIGRATION LEGALE ET MOBILITE</b>	3. Promouvoir la migration régulière et la mobilité, en particulier des jeunes et des femmes (+3 actions)	4. Encourager la facilitation des procédures de délivrance de visas (+2 actions)
<b>3</b>	<b>PROTECTION ET ASILE</b>	5. Renforcer la protection des réfugiés & les personnes déplacées de force (+2 actions)	6. Promouvoir l'intégration des réfugiés & des personnes déplacées de force dans les communautés d'accueil (+2 actions)
<b>4</b>	<b>MIGRATION IRREGULIERE, TRAFIC DE MIGRANTS ET TRAITE DES ETRES HUMAINS</b>	7. Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières et de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains (+3 actions)	8. Améliorer la protection des personnes victimes des trafiquants et de la traite des êtres humains (+2 actions)
<b>5</b>	<b>RETOUR, READMISSION ET RÉINTÉGRATION</b>	9. Renforcer les capacités en matière de processus d'identification & de délivrance de documents de voyage (+2 actions)	10. Encourager le retour en toute sécurité & la réintégration durable des migrants (+2 actions)
<b>Et 6 priorités transversales</b>	1) Une approche fondée sur les droits de l'homme 4) Une approche régionale	(2) Les questions de genre et de protection des migrants en situation de vulnérabilité (5) Une approche inclusive et multipartite	(3) La lutte contre la xénophobie, le racisme et les discriminations 6) Collecte, analyse et partage de données

## 2. DES ACTIVITES VARIEES SUR LES CINQ DOMAINES DU PLAN D'ACTION

### Les échanges thématiques en un coup d'œil

Illustration: Nombre d'échanges thématiques par pilier



#### La mise en œuvre du PA en quelques mots

Les réunions et ateliers organisés au cours de la période 2018-2022 **ont abordé l'ensemble des 5 piliers du Plan d'action de Marrakech**, avec une prévalence du domaine 1 à travers l'organisation de trois réunions thématiques, un atelier technique et une réunion labellisée « Processus de Rabat »<sup>2</sup>.

**Dans le cadre du domaine 1**, les thématiques choisies reflètent l'importance que revêt le lien entre migration et développement ainsi que la thématique des causes profondes de la migration et celle des transferts de fonds au sein du Dialogue.

**Dans le cadre du domaine 2**, la migration de travail apparaît comme un enjeu central à la fois pour les pays européens et les pays africains : elle est de plus en plus au cœur de l'agenda international. Dans un monde globalisé, la migration de travail offre de nouvelles opportunités pour les pays d'origine et de destination qui contribueront à relever certains des défis existants, tels que les pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs ou le défi démographique.

**Le domaine 3** a fait l'objet de deux tables rondes organisées par les pays référents dans ce domaine (la Suisse et le Tchad) qui ont porté sur les mineurs non accompagnés.

**Dans le cadre du domaine 4**, les activités retenues ont mis l'accent sur la coopération entre pays d'origine, de transit et de destination dans le domaine de la gestion des frontières d'une part et la lutte contre le trafic de migrants, et plus précisément le renforcement des outils nationaux de lutte, la coopération régionale et internationale et les campagnes de prévention, d'autre part.

Enfin, **le domaine 5** a été abordé au travers d'un webinaire sur le retour et la réintégration.

<sup>2</sup> Un système de labellisation des initiatives menées et/ou financées par les partenaires du Processus de Rabat au niveau national, qui contribuent directement à la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech, a été lancé lors du SOM de Ouagadougou de 2019. Le système de labellisation est l'un des piliers du mécanisme d'engagement du Dialogue, grâce auquel les partenaires du Processus de Rabat peuvent s'engager, sur une base volontaire, à soutenir la mise en œuvre d'une ou plusieurs des 23 actions du Plan d'action de Marrakech.

## Domaine 1

« Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées »

### Réunion thématique sur les causes profondes de la migration irrégulière

23-24 octobre 2018 à Paris | Action 4 et 5 du PA

Organisée par la France et le Sénégal.

#### Objectif

Parvenir à une compréhension et à des réponses communes du concept de « causes profondes de la migration » dans la région du Processus de Rabat, afin de faciliter l'élaboration de politiques adaptées et capables de répondre aux facteurs structurels identifiés.

#### Résultats

- Une étude sur les causes profondes de l'émigration internationale réalisée à partir d'entretiens de terrain au Sénégal et en Italie, menée par une chercheuse renommée spécialisée sur les migrations en Afrique de l'Ouest (voir Encadré 1 ci-dessous).
- 36 recommandations techniques portant sur l'optimisation du capital humain, la lutte contre l'exclusion sociale, le renforcement du secteur agricole, la création de politiques urbaines durables et la contribution à un récit équilibré sur les causes profondes et la migration.

#### Encadré 1 : Étude « Immobilité sociale versus mobilité sociale : Les causes profondes de l'émigration internationale » réalisée par Nelly Robin (IRD)



L'étude a suivi une approche qualitative basée sur deux techniques d'enquêtes : 1) entretiens individuels (8 au Sénégal et 4 en Italie) et 2) focus groupes (8 groupes, 160 enquêtes, 4 sites au Sénégal et 3 groupes, 25 enquêtes, 2 sites en Italie).

#### Objectif

Se pencher sur les causes de l'émigration en se plaçant du point de vue des premiers acteurs de la migration : les candidats au départ, les migrants et leurs familles.

#### Principales conclusions

Ce sont moins les inégalités entre le Sud et le Nord que l'inégalité des chances et le sentiment d'immobilité et d'injustice sociale dans le pays d'origine qui expliquent l'émigration.

### Atelier technique sur les transferts de fonds des diasporas et le développement durable : 5- 6 novembre 2019 à Abuja | Actions 2 et 3 du PA

Organisé par le Nigéria et co-présidé par la France et la Belgique.

#### Objectif

Échanger des bonnes pratiques dans le domaine de la mobilisation des transferts de fonds en faveur de l'investissement productif dans les pays d'origine et améliorer la compréhension technique des instruments et initiatives en la matière.

## Résultats

- **Un recueil/cartographie** listant une douzaine d'initiatives qui mettent à profit les transferts de fonds des diasporas pour le développement et proposant des recommandations à l'égard des gouvernements d'une part et à l'égard d'autres acteurs tels que les membres des diasporas, les experts et les institutions financières.

## Réunion labellisée « Intégration de la migration dans les politiques de développement et de coopération au développement » :

19 avril 2021, virtuel | Action 5 du PA

Organisée par la France.

Il s'agissait du premier événement portant le label du « Processus de Rabat ».

## Objectifs

Identifier des bonnes pratiques dans les pays européens et africains concernant l'élaboration de politiques et de stratégies Migration et Développement, leur mise en œuvre et leur suivi ainsi que la gouvernance multi-niveaux de ces politiques au niveau local, national ou régional.

## Résultats

- **Deux documents préparatoires** réalisés par le Secrétariat du Processus de Rabat et le Ministère de l'Europe des Affaires étrangères français dressent un état des lieux des stratégies et politiques liant la migration et le développement dans six pays africains et six pays européens.
- **Une vidéo**, produite par le Secrétariat du Processus de Rabat, sur l'élaboration des stratégies Migration et Développement en Côte d'Ivoire et en Suisse.
- **Un document final** retraçant les principales conclusions de la réunion.

## Réunion thématique « Migration et développement en 2022 : le rôle de la coopération en matière de migration ; de nouveaux acteurs pour un nouveau contexte » : 12-13 mai 2022 à Madrid | Actions 3, 4 et 5 du PA

Co-présidée par l'Espagne et le Sénégal.

## Objectif

Actualiser les connaissances des partenaires du Processus de Rabat et stimuler la réflexion sur la manière dont la coopération au développement peut contribuer plus efficacement à la prise en compte des causes profondes des migrations, tout en capitalisant sur les effets positifs de la migration.

## Résultats

- **Un document final** mettant en avant les points clés et orientations opérationnelles pour les pays partenaires ainsi que pour les praticiens et techniciens afin de les guider dans la mise en œuvre d'actions dans ce domaine.

## Réunion thématique « Les transferts de fonds et le développement durable » :

3-4 novembre 2022 à Bruxelles | Action 2 du PA

Co-présidée par la Belgique et le Ghana.

### Objectifs

Améliorer la compréhension technique des partenaires du Processus de Rabat et de Khartoum sur les transferts de fonds et le développement durable et promouvoir l'apprentissage mutuel qui conduira à la reproduction d'initiatives qui ont eu un impact positif.

### Résultats

- **Un document final** qui met en évidence les avantages, les développements et les défis liés à l'innovation technologique et recueille des bonnes pratiques sur les transferts de fonds et leurs liens avec le développement durable.

### Encadré 2 : Recueil de bonnes pratiques sur les stratégies d'engagement des diasporas

En accord avec l'action 1 du Plan d'action de Marrakech, un **recueil de bonnes pratiques sur les stratégies d'engagement des diasporas** a été élaboré afin de répondre à la priorité commune des partenaires du Dialogue de mieux connaître, comprendre et associer leurs diasporas et de renforcer le potentiel économique, social et culturel de ces dernières pour le développement.

Ce document fournit aux pays partenaires un outil de connaissance et un guide pour les administrations nationales des pays partenaires du Processus de Rabat pour comparer et analyser les initiatives et stratégies d'engagement des diasporas mises en œuvre dans les différentes régions du Dialogue, en vue de faciliter la transférabilité des stratégies les plus innovantes entre les pays du Processus de Rabat.



## Domaine 2

### « Migration légale et mobilité »

## Réunion virtuelle sur la migration légale, avec un accent sur la migration de travail :

16-17 décembre 2021, virtuel | Actions 6 et 7 du PA

Co-présidée par le Portugal et le Cabo Verde, pays référents pour le domaine 2 du PA de Marrakech.

### Objectif

Identifier les principaux défis et analyser les solutions correspondantes dans le domaine de la migration légale pour les pays du Processus de Rabat, avec un accent particulier sur la migration de travail.

### Résultats

- Cette première réunion du Processus de Rabat portant sur la migration de travail a donné lieu à un **document final** qui met en avant les bonnes pratiques sur l'élaboration de politiques et la mise en place de projets dans ce domaine entre décideurs politiques, acteurs opérationnels et partenaires du Processus de Rabat.

## Réunion thématique « La coopération entre États, clé du succès en matière de migration de travail » : 29-30 septembre 2022 à Malaga | Actions 6, 7 et 8 du PA

Co-présidée par l'Espagne et le Nigéria.

### Objectifs

Renforcer un dialogue ouvert entre les pays européens et africains sur la migration de travail ; analyser les perspectives africaines et européennes en matière de migration de travail ; identifier les besoins des pays d'origine et de transit, les défis à relever, les bonnes pratiques et les domaines d'amélioration et de consensus ; réfléchir aux voies actuelles et futures de la migration de travail basées sur la collaboration et la coopération entre les États.

### Résultats

- Un **document final** qui identifie les défis, les priorités et les opportunités en matière de migration de travail afin de mieux soutenir l'élaboration des politiques et qui analyse les bonnes pratiques et les informations pertinentes sur la migration légale et la migration de travail afin de mettre en œuvre les politiques et les programmes de façon adéquate.

## Domaine 3

### « Protection et asile »

#### Table ronde virtuelle « Procédure d'asile pour les mineurs non accompagnés (MNA) – Accueil » : 7 juillet 2021 | Action 11 du PA

Organisée par la Suisse et le Tchad (pays référents du domaine 3), en collaboration avec le HCR et le Secrétariat du Processus de Rabat.

### Objectif

Afin d'aborder le sujet de la protection et de l'asile sous tous les angles, les deux tables rondes ont suivi les trois phases du parcours d'un réfugié : la route, l'accueil à l'arrivée et la recherche de solutions durables.

### Résultats

- Un **document final** qui met en avant le partage d'expériences sur la protection et l'assistance des MNA (nouvelle loi sur l'asile et la protection de la Suisse et initiatives mises en œuvre par le Tchad) et la détermination de l'âge des MNA (les bonnes pratiques incluent le recours à des équipes multidisciplinaires et indépendantes pour déterminer l'âge, en utilisant des entretiens et d'autres techniques plutôt que des tests médicaux).

#### Table ronde « Risques, soutien et solutions durables, en particulier pour les mineurs non accompagnés » : 13-14 octobre 2021 à Genève | Action 11 du PA

Organisée par la Suisse, en collaboration avec le HCR et le Secrétariat du Processus de Rabat.

### Objectif

Afin d'aborder le sujet de la protection et de l'asile sous tous les angles, les deux tables rondes ont suivi les trois phases du parcours d'un réfugié : la route, l'accueil à l'arrivée et la recherche de solutions durables.

### Résultats

- Un **document final** présentant les principales bonnes pratiques autour de 3 thématiques:
  - 1) la protection des mineurs non accompagnés le long des routes migratoires,
  - 2) la séparation familiale et les personnes disparues dans le contexte de la migration et
  - 3) l'intégration locale des réfugiés.

## Domaine 4

### « Prévenir la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains et lutter contre ces phénomènes »

#### Réunion thématique sur la coopération entre pays d'origine, de transit et de destination dans le domaine de la gestion des frontières :

1<sup>er</sup> et 2 juillet 2019 à Madrid | Action 15 du PA

Organisée par l'Espagne et co-présidée par le Maroc.

#### Objectif

Partager des bonnes pratiques et des expériences en matière de coopération bilatérale et régionale dans les domaines de la lutte contre l'immigration irrégulière et, plus généralement, de la gestion des frontières.

#### Résultats

- Un guide intitulé « **Quelques bonnes pratiques dans la mise en œuvre de projets de gestion des frontières** » : d'un format inédit, ce document propose des recommandations concrètes sur la formulation et la mise en œuvre de projets et des bonnes pratiques relatives à la gestion des frontières.
- Grâce aux connaissances acquises lors de la réunion et au guide pratique, les partenaires ont estimé qu'ils seraient en mesure « d'élaborer des projets et d'améliorer leur Plan d'action sur la gestion des frontières, d'améliorer l'interopérabilité dans la gestion des frontières et d'améliorer le partage d'informations entre les services de sécurité nationale et les pays voisins. »

#### Atelier technique sur la lutte contre le trafic de migrants

24 octobre 2019 à Abidjan | Actions 15, 16 et 17 du PA

Organisé par la Côte d'Ivoire, à l'initiative de la Présidence française du Processus de Rabat.

#### Objectif

Échanger des expériences et formaliser des recommandations à partir des bonnes pratiques mises en œuvre par les 18 États signataires de la Déclaration de Niamey, dont la réunion de suivi annuelle organisée par l'ONU DC avait lieu les deux jours précédents.

#### Résultats

- Adoption de **conclusions reprenant les idées maîtresses de la Déclaration de Niamey**, à savoir la nécessaire mise en place de cadres législatifs appropriés et d'un cadre institutionnel spécifique, l'optimisation d'outils de coopération judiciaire au niveau national/régional et le développement de mécanismes opérationnels de coopération régionale.
- Les pays du Processus de Rabat non membres de l'Initiative de Niamey ont pu prendre connaissance des actions qui sont conduites par ces pays en matière de lutte contre le trafic de migrants et de pouvoir s'en inspirer.

#### Réunion thématique « Coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination dans le domaine de la gestion des frontières » :

5-6 juillet 2022 à Madrid | Actions 15, 16 et 17 du PA

Co-présidée par l'Espagne et le Maroc.

#### Objectifs

Informer les participants des derniers développements en matière de gestion des frontières dans la région depuis la dernière réunion de 2019 et évaluer les principaux défis d'intérêt commun pour les pays partenaires du Processus de Rabat pour lesquels la coopération pourrait être encore renforcée au niveau régional et proposer des stratégies d'actions conjointes.

## Résultats

- Un **document final** qui se focalise sur l'échange de bonnes pratiques et l'identification de défis communs en matière de gestion des frontières et dresse une liste d'actions concrètes liées aux bonnes pratiques de gestion intégrée des frontières.

### Encadré 3 : Évaluation des lacunes, des besoins et des pratiques transférables en matière de traite des êtres humains



Dans l'action 19 du Plan d'action de Marrakech, les partenaires se sont engagés à « formuler des réponses concrètes concernant la protection et l'assistance aux personnes touchées par le trafic illicite et aux victimes de la traite des êtres humains (...) et à promouvoir leur inclusion dans les initiatives et politiques nationales, régionales et sous régionales. »

Pour donner effet à cette action, une évaluation des lacunes, des besoins et des pratiques transférables en matière de traite des êtres humains a été effectuée sous la coordination du Secrétariat. L'évaluation fournit une analyse complète, basée sur des initiatives en matière de lutte contre la traite des êtres humains et inclut **une boîte à outils de pratiques pouvant être reproduites/transférées** d'une région ou d'un pays du Processus de Rabat à un autre. La méthodologie comprend des recherches documentaires, des questionnaires écrits, des entretiens et des réunions de consultation avec les principales parties prenantes

dans la sous-région, notamment les Points focaux de la CEDEAO sur la traite et les Points focaux du Processus de Rabat.

Le 16 septembre 2020, le rapport d'évaluation a été présenté aux partenaires du Dialogue et discuté lors d'un **webinaire**.

## Domaine 5

### « Retour, réintégration et réadmission »

#### Webinaire sur le retour volontaire et la réintégration :

21 janvier 2021 | Objectif 10, actions 22 et 23 du PA

Organisé par la France et le Cameroun.

#### Objectif

Identifier les bonnes pratiques concernant les conditions de réussite des programmes de retour volontaire et de réintégration.

#### Résultats

- Première activité du Dialogue ouverte à tous les décideurs, praticiens et universitaires intéressés, en plus des principales parties prenantes du Processus de Rabat.
- Une **vidéo produite** sur le projet « Reach Out » mis en œuvre par l'Agence fédérale belge pour l'accueil des demandeurs d'asile (FEDASIL).
- Un **document final** présentant les principaux défis et les facteurs clés pour le succès des programmes de retour volontaire et de réintégration, tels qu'une approche multi-partite et une forte coordination entre pays d'accueil et d'origine, le développement des communautés d'accueil, une orientation efficace des migrants vers les autorités compétentes et soutien à la réintégration socio-économique et la création de conditions favorables pour les migrants de retour.

## Priorités transversales

### Activités liées aux priorités transversales

#### Réunion labellisée « Autorités nationales, autorités locales et migrations » :

14-15 septembre 2021 à Paris et virtuel

Organisée par la France.

##### Objectif

Discuter des différents modèles de gouvernance multiniveaux dans le domaine de la migration et échanger des bonnes pratiques sur la coordination entre les autorités locales et nationales dans ce domaine.

##### Résultats

- Meilleure compréhension des enjeux de coordination auxquels sont confrontées les autorités nationales et locales en matière de migration ;
- Partage d'expériences des partenaires sur la coordination entre autorités nationales et locales en matière de migration ;
- Réflexion sur les opportunités d'intégration du niveau local dans le Dialogue et dans la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech, via les Points focaux nationaux (PFN).

#### Réunion thématique sur le changement climatique et les migrations : Un exemple de coopération entre les Processus de Khartoum et de Rabat :

5-7 octobre 2022 à Addis-Abeba, Ethiopie

1<sup>ère</sup> réunion thématique sur le thème du changement climatique et de la mobilité humaine organisée dans le cadre du Processus de Khartoum, avec la participation des partenaires du Processus de Rabat.

Dans le cadre du Plan d'action de Marrakech, le changement climatique constitue une priorité transversale.

##### Objectifs

Faire comprendre la nature nuancée du lien entre changement climatique et mobilité humaine, en mettant l'accent sur les régions concernées ; partager des expériences sur les stratégies et les initiatives aux niveaux local, national et régional sur la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique ; identifier les recommandations pour une mise en œuvre et une coopération plus poussées entre les dialogues sur les migrations, tels que les Processus de Khartoum et de Rabat.

##### Résultats

- Un document de conclusion incluant une **série de recommandations** portant sur plusieurs thématiques : 1) Déplacements dans le contexte du changement climatique ; 2) Adaptation et résilience dans le contexte du changement climatique ; 3) Intersection de la planification urbaine, de la mobilité et du changement climatique et 4) Approche de la mobilité climatique par l'ensemble de la société.

# 3. REUNIONS POLITIQUES ET QUESTIONS DE GOUVERNANCE

## Les réunions politiques en un coup d'œil

Illustration: Nombre de réunions politiques 2018-2022



## Réunions du Comité de pilotage

### 2018

- **25 juin 2018, Bruxelles (Belgique)**  
Discussion au sujet du processus de rédaction du rapport pour le SOM de la Valette.
- **25 juillet 2018, Bruxelles (Belgique)**  
Participation à la rédaction du rapport pour le SOM de la Valette.
- **24 septembre 2018, Paris (France)**  
Préparation du SOM de la Valette, impliquant notamment l'étude des commentaires reçus de la part des partenaires du Processus de Rabat sur le rapport d'analyse individuel – discussions, validation.



### 2019

- **23 janvier 2019, Bruxelles (Belgique)**  
Revue de la question de la gouvernance du CoPil ; Rappel de la responsabilité conjointe des deux dialogues régionaux dans le suivi de la mise en œuvre du PACV.
- **11 février 2019, Ouagadougou (Burkina-Faso)**  
Revue de la question de l'élargissement du CoPil et décision de garder un forum d'échanges restreint, composé des membres actuels, sans élargissement mais avec des possibilités d'association.
- **3 juin 2019, Bruxelles, (Belgique)**  
Passation de la présidence du Burkina-Faso à la France.

- **13 novembre 2019, Bruxelles, (Belgique)**  
Échanges sur les résultats de la consultation auprès des partenaires du Processus de Rabat dans le cadre de la mise à jour du Plan d'Action Conjoint de la Valette (PACV).

## 2020

- **18 février 2020, Bruxelles, (Belgique)**  
Échanges sur la future présidence africaine du Processus de Rabat et relecture et validation du document provisoire de mise à jour du Plan d'action conjoint de la Valette (PACV).
- **15 octobre 2020, virtuel**  
Système des pays référents ; Continuité du dialogue durant la période du COVID-19 et passation de la Présidence à la Guinée Équatoriale.
- **28 octobre 2020, virtuel avec les pays référents**  
**Nouveauté**  
Réunion du Comité de pilotage en présence des pays référents pour dynamiser le Dialogue.  
Lors de cette réunion, les pays référents ont présenté leur feuille de route (activités déjà réalisées et à venir dans le domaine concerné).

## 2021

- **20 avril 2021, virtuel avec les pays référents**  
Coopération avec le Centre pour les Migrations Mixtes (MMC) ; Préparation de la réunion des fonctionnaires de haut niveau en Guinée Équatoriale (SOM) et retour sur le Plan d'action Conjoint de la Valette (PACV).  
  
+ Présentation par les pays référents des activités envisagées dans le cadre des domaines 2, 3, 4 et 5 du PA de Marrakech.
- **1<sup>er</sup> juillet 2021, virtuel**  
Préparation de la réunion des fonctionnaires de haut niveau en Guinée Équatoriale (SOM) et présentation du futur programme de la présidence de l'Espagne.
- **29 septembre 2021, Bruxelles (Belgique)**  
Retour sur le programme de la Présidence espagnole ; Retour sur la prochaine Présidence africaine et Mise à jour du Plan d'action conjoint de la Valette (PACV) et de la réunion des hauts fonctionnaires (SOM) du PACV.

## 2022

- **24 février 2022, Bruxelles (Belgique)**  
Actualisation du programme de la Présidence espagnole ; Conférence ministérielle en Espagne ; Amélioration de la co-appropriation du Dialogue/aspects institutionnels.
- **22 juin 2022, Bruxelles (Belgique)**  
Conférence ministérielle en Espagne ; Discussions sur la gouvernance du Dialogue ; Bref point d'information sur les initiatives Team Europe Initiatives (TEI).

● **7 septembre 2022, Bruxelles (Belgique)**

Discussions sur la Déclaration politique et le Plan d'action à venir ; Discussions sur la gouvernance du Dialogue.

● **19 octobre 2022, Madrid (Espagne)**

Préparatifs de la réunion des fonctionnaires de haut niveau (SOM) de Madrid ; Calendrier des réunions jusqu'à la fin de 2022 ; Gouvernance du Dialogue.

● **12 décembre 2022, Cadix (Espagne) : à venir**

Préparatifs de la Réunion des fonctionnaires de haut niveau (SOM) de Madrid et Gouvernance du Dialogue.

## Réunions des fonctionnaires de haut niveau (SOM)

### 2019

● **12-13 février 2019, Ouagadougou (Burkina Faso)**

Définition d'un programme de travail pour la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech.

### 2021

● **17-18 novembre 2021, Malabo (Guinée équatoriale)**

Bilan de la mise en œuvre du Plan d'Action de Marrakech sous la Présidence de la Guinée Equatoriale ; Passation de la Présidence du Dialogue à l'Espagne ; Suivi de la mise en œuvre du PACV ; Présentation de l'action des pays Référents pour contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Action de Marrakech ; Renforcement de l'interaction du Dialogue avec les villes et les autorités locales ; Question de la gouvernance du Dialogue.

### 2022

● **20 octobre 2022, Madrid (Espagne)**

Préparatifs de la Conférence ministérielle du Processus de Rabat ; Discussions sur le programme pluriannuel de coopération 2023-2027 ; Discussions sur la gouvernance du Processus de Rabat.

● **13 décembre 2022, Cadix (Espagne) : à venir**

Observations finales sur le programme pluriannuel de coopération 2023-2027 ; Présentation et évaluation des candidatures européennes et africaines pour l'adhésion au Comité de pilotage.

#### Le futur programme de coopération pluriannuel 2023-2027

La Conférence ministérielle des 13 et 14 décembre 2022 à Cadix (Espagne) sera l'occasion d'adopter officiellement le **prochain programme de coopération pluriannuel 2023-2027** qui guidera les activités du Processus de Rabat. Cette Conférence ministérielle permettra également aux pays partenaires d'échanger leurs points de vue lors de deux tables rondes portant l'une sur les principaux défis du Processus de Rabat et l'autre sur les perspectives du Dialogue.

### Encadré 5 : Les enjeux de gouvernance au sein du Dialogue

Les avancées en matière de gouvernance ont été impulsées par la Présidence espagnole qui souhaitait renforcer **l'appropriation et l'implication des pays partenaires dans le Dialogue**.

Lors de la réunion des fonctionnaires de haut niveau du 20 octobre 2022 à Madrid, l'ensemble des pays partenaires du Processus de Rabat ont entériné plusieurs avancées importantes en matière de gouvernance :

- **Le principe de l'élargissement du Comité de pilotage**, selon le format du 2+2, à savoir deux pays européens et deux pays africains. Le Comité de pilotage, qui se réunira à Cadix le 12 décembre 2022, évaluera les candidatures reçues et formulera des recommandations qui seront soumises à l'approbation des pays lors de la réunion des fonctionnaires de haut niveau le 13 décembre 2022 à Cadix.
- **L'importance de disposer de pays référents** européens et africains pour couvrir de façon équilibrée les 5 domaines du Plan d'action de Cadix.
- **La désignation d'un statut d'observateur permanent** pour les organisations internationales, plus particulièrement le HCR, l'OIM, le CICR et l'ONU DC.

## 4. LE SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DU PACV

Le Processus de Rabat et le Processus de Khartoum sont engagés dans la mise à jour<sup>3</sup> du PACV, conformément aux conclusions conjointes de la réunion des fonctionnaires de haut niveau tenue à Addis-Abeba en novembre 2018.

Afin de mener à bien le travail de mise à jour du PACV, deux séries de consultations ont été organisées avec les partenaires du Processus de Rabat et deux comités de pilotage ont permis d'échanger sur le document provisoire de mise à jour du PACV.

### Activités

- **13 mai 2019** : Première série de consultations avec les Points focaux du Processus de Rabat pour examiner leurs contributions et recommandations sur les développements politiques et les actions prioritaires à refléter dans le texte actualisé du PACV.
- **16 septembre 2019** : Deuxième série de consultations avec les Points focaux du Processus de Rabat invités à fournir des commentaires en raison du faible taux de réponse à la première série de consultations.

<sup>3</sup> Le terme de « mise à jour » a été agréé pour garantir que le texte reflète les développements récents et les réalités actuelles en matière de migration, tout en maintenant largement les principes et la structure initiale du PACV.

- **13 novembre 2019** : Discussion au sujet de la mise à jour du Plan d'Action Conjoint de la Valette (PACV) dans le cadre de la réunion du CoPil du Processus de Rabat. Il a été convenu que le Secrétariat intégrerait tous les commentaires reçus dans un seul document et préparerait une proposition de texte révisé à présenter aux membres de la CoPil en février.
- **18 février 2020** : Relecture et validation du document provisoire de mise à jour du PACV par les partenaires du Processus de Rabat.
- **15 décembre 2020** : Comité de pilotage conjoint des Processus de Khartoum et de Rabat ; décision d'approuver la version actualisée l'année suivante par le biais d'une procédure écrite silencieuse et diffusion avec les partenaires de la Valette.

## Outils de suivi du PACV

Afin de faciliter le suivi du PACV, une série d'outils informatiques ont été développés pour les partenaires: une base de données, un portail et un outil de visualisation des données.

### La base de données

a été lancée en 2017 et a été utilisée pour deux cycles de collecte de données : 2018 et 2020. Le quatrième cycle de collecte de données (2022) est actuellement en cours. La base de données a été créée pour recenser l'ensemble des initiatives développées par les partenaires du PACV. Actuellement, la base de données héberge plus de 2 000 projets et textes politiques.

### Le portail

a été lancé en février 2020 et fournit des informations et des mises à jour sur le suivi du PACV. En plus de servir de plateforme de référence, le portail sert de passerelle vers la base de données et l'outil de visualisation de données : en se connectant à leur compte personnel sur le portail, les partenaires accèdent à leur « tableau de bord », à partir duquel ils peuvent être redirigés vers les deux autres outils - la base de données et l'outil de visualisation des données. Les partenaires peuvent également accéder à des documents et à des ressources conçus pour les aider à collecter, saisir et contrôler la qualité des données.

### L'outil de visualisation des données

a également été lancé en février 2020 et a été mis en place pour fournir aux partenaires des connaissances exploitables sous la forme de visualisations de données dynamiques. Il est connecté à la base de données, ce qui permet de refléter les changements en temps réel. Une nouvelle fonctionnalité de cet outil a été lancée en septembre 2022 : l'interface de recherche qui permet d'effectuer facilement et rapidement des recherches complexes dans la base de données. L'outil de visualisation des données est utilisé à des fins diverses, telles que la préparation de données pour des activités spécifiques des Processus de Khartoum et de Rabat ou encore à la demande de l'un des partenaires du PACV.

# 5. DES METHODES DE TRAVAIL ET DES OUTILS INNOVANTS

## I. Un outil de dynamisation du Dialogue : les initiatives « labellisées »

### Approche

#### Qu'est-ce qu'un événement labellisé ?

Il s'agit d'initiatives menées et/ou financées par les partenaires du Processus de Rabat au niveau national, qui contribuent directement à la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech. Le système de labellisation est l'un des piliers du mécanisme d'engagement du Dialogue, grâce auquel les partenaires du Processus de Rabat peuvent s'engager, sur une base volontaire, à soutenir la mise en œuvre d'une ou plusieurs des 23 actions du Plan d'action de Marrakech.

### Objectifs

- Contribuer à la mise en œuvre générale du Plan d'action de Marrakech ;
- Apporter une visibilité nouvelle à des actions nationales qui rentrent dans le périmètre du Dialogue ;
- Améliorer le partage de bonnes pratiques entre les partenaires du Dialogue, qui peuvent ainsi alimenter l'élaboration de leurs politiques et la mise en œuvre de projets ;
- Recourir aux canaux de communication établis par le Processus de Rabat pour partager les résultats et les conclusions des initiatives labellisées au sein du réseau des partenaires du Dialogue.

#### Encadré 6 : Deux réunions labellisées organisées par la France au cours de sa présidence

##### → « Intégration de la migration dans les politiques de développement et de coopération au développement », 19/04/21, virtuel : action 5 du PA (voir page 9)

**Approche innovante:** Il s'agissait de la première activité labellisée dans le cadre du Processus de Rabat qui a pris la forme d'un webinaire. L'accent spécifique du webinaire sur l'intégration de la migration dans les politiques de développement et de coopération au développement n'avait jamais fait l'objet d'une réunion dédiée auparavant. Afin de garantir une base de connaissances commune, le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et le Secrétariat du Processus de Rabat ont élaboré deux documents de travail qui présentent les différentes approches de certains partenaires africains et européens du Processus de Rabat en matière de politiques et de stratégies de migration et de développement.

##### → « Autorités nationales, autorités locales et migrations », 14-15/09/21, Paris et virtuel : action transversale du PA (voir page 14)

**Valeur ajoutée:** Les partenaires du Dialogue ont discuté pour la toute première fois du rôle des autorités locales et des villes, aux côtés des autorités nationales, dans la gouvernance des migrations. Cette réunion a permis de réfléchir sur les opportunités d'intégration du niveau local dans le Dialogue et dans la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech, via les Points focaux nationaux (PFN).

**Approche interactive:** Activité brise-glace avec les participants pour connaître les raisons de leur venue et leurs attentes. Activité de jeu de rôle sur l'inclusion socio-économique des nouveaux arrivants pour observer la complémentarité entre les différents niveaux d'autorité et le rôle clé des collectivités territoriales dans l'intégration sociale et économique des migrants.

## II. Les actions entreprises par les pays référents

### Approche

#### Qu'est-ce que c'est le système des pays référents ?

Le système des pays référents vise à encourager les partenaires du Processus de Rabat à piloter la mise en œuvre de certaines priorités du Plan d'action de Marrakech. Il est conçu pour renforcer le sentiment d'appropriation et d'implication des partenaires dans le Dialogue.

### Fonctionnement

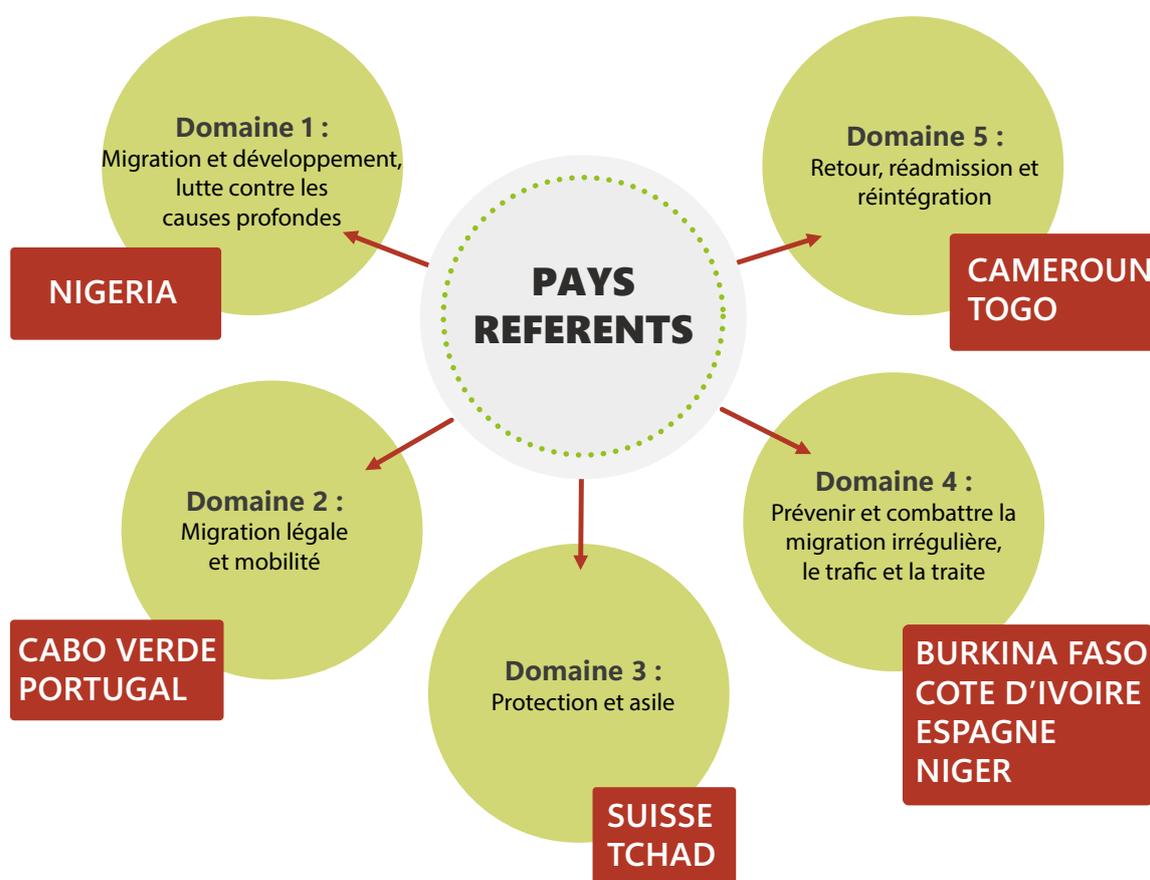
Les « pays référents » contribuent à la coordination générale des activités liées à leurs domaines respectifs, partagent les enseignements tirés et les meilleures pratiques avec les partenaires du Processus de Rabat, facilitent l'expertise et l'information pour les futures activités du Dialogue, encouragent l'identification des actions où les besoins sont exprimés et veillent à ce que les priorités qui n'ont pas encore été abordées le soient de manière adéquate.

### Consultations

Les « pays référents » échangent avec la gouvernance du Processus de Rabat, c'est-à-dire le Comité de pilotage, la présidence du Dialogue et le Secrétariat. Ce système de « pays référents » renforce le caractère intergouvernemental du Dialogue. Depuis l'introduction de ce système lors du SOM de Ouagadougou en 2019, deux réunions annuelles du Comité de Pilotage avec les pays référents ont eu lieu en 2020 et 2021.

Jusqu'à présent, plusieurs pays partenaires du Processus de Rabat se sont portés volontaires pour être des pays référents :

#### Illustration: Les pays référents par domaine



### Encadré 7: Protection et asile : les pays référents du Processus de Rabat ouvrent la voie

Le Tchad et la Suisse, pays référents en matière de protection et d'asile, ont piloté avec succès en 2021 des activités portant sur le domaine 3 du Plan d'action de Marrakech. Ces deux pays ont organisé la tenue de **deux tables rondes** (en juillet et en octobre), en collaboration avec le HCR et le Secrétariat du Processus de Rabat **sur les mineurs non accompagnés (MNA)**.

Ces tables rondes ont été les premières activités menées par des pays référents et ont ciblé un groupe restreint de pays sélectionnés - pour la première fois - sur la base d'une manifestation d'intérêt, de leurs connaissances de la protection et de l'asile et de l'application pratique des politiques et législations nationales dans ces domaines.

#### Résultats concrets

- Accord pour que les futurs travaux sur le domaine 3 du Plan d'action de Marrakech se concentrent sur certains sous-thèmes (par exemple les mineurs non accompagnés et leur protection le long des routes migratoires et les migrants disparus).
- Planification d'un projet bilatéral sous l'impulsion de la Suisse et du Tchad visant à renforcer les capacités en matière d'entretien d'éligibilité pour les catégories vulnérables de demandeurs d'asile.
- Un noyau de pays (africains et européens) et d'experts (par exemple le CICR et le HCR) est prêt à soutenir les futures activités du Processus de Rabat dans le domaine 3.

## III. Elaborer des scénarii pour éclairer la prise de décision sur les migrations et mieux se préparer aux crises

Un **partenariat** a été initié en octobre 2018 avec le Centre sur la Migration Mixte (Mixed Migration Center - MMC) qui propose des analyses indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes. Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC), par lequel il est régi. Le Centre joue un rôle de source indépendante de données, de recherche, d'analyse et d'élaboration de politiques

#### Objectif de ce partenariat

Travailler ensemble à l'élaboration de scénarii<sup>4</sup> régionaux afin de soutenir le développement des politiques migratoires fondées sur des données probantes.

#### Valeur ajoutée de cette approche

- Disposer d'outils afin de mieux anticiper les changements, d'identifier les points faibles et de s'engager dans une planification et un dialogue plus efficace et durable.
- Travailler à partir de données quantitatives et qualitatives collectées sur le terrain par le MMC à travers des projets de collecte de données, tel que le 4MI<sup>5</sup>.

**MIGRATIONS MIXTES :** mouvements transfrontaliers de personnes, comprenant à la fois les réfugiés fuyant les persécutions et les conflits, les victimes de la traite et les personnes à la recherche d'une vie meilleure et de meilleures opportunités. Motivées par une multiplicité de facteurs, les personnes en flux mixtes ont des statuts juridiques différents ainsi qu'une variété de vulnérabilités (définition du MMC).

4 Les scénarii (distincts des prédictions ou des prévisions) sont des représentations détaillées de ce que pourraient être les principaux moteurs et schémas régionaux de migration future. De nombreux facteurs influencent les aspirations, les capacités et les décisions des personnes à émigrer, et ce processus identifie des facteurs qui peuvent influencer sur la décision d'émigrer.

5 Dans le cadre de l'Initiative du mécanisme de surveillance des migrations mixtes (4Mi), 120 observateurs recueillent des données sur les migrations mixtes dans plus de 20 pays à travers 8 routes migratoires dans le monde, menant chaque année plus de 10 000 entretiens approfondis avec des réfugiés et des migrants en déplacement. 4Mi est un élément clé de la recherche, de l'analyse et de l'engagement politique du MMC et est de plus en plus utilisé par un large éventail de partenaires.

## Programme sur l'avenir des migrations mixtes (élaboration de scénarii et ateliers interactifs)

Le Secrétariat du Processus de Rabat et le MMC ont organisé 4 ateliers destinés à mieux anticiper les futures tendances et à planifier les réponses adaptées :

- Le rôle de la technologie dans la dynamique migratoire, 16/06/21, virtuel ;
- Changement climatique et facteurs environnementaux - quel impact sur la migration ?, 27/10/21, virtuel ;
- L'avenir des migrations mixtes : Comment l'avenir du travail pourrait-il influencer les migrations en 2035?», 01/12/2021, virtuel ;
- Trafic de migrants et financement en Afrique de l'Ouest et du Nord, 22/06/2022 à Bruxelles.

### Résultats

Participation accrue d'experts et de représentants d'organisations internationales (HCR, CICR) dans les activités du Processus de Rabat.

#### Encadré 8 : Quatre documents d'analyse

Basés sur des milliers d'enquêtes réalisées auprès de réfugiés et de migrants en Afrique (projet 4Mi du MMC), le MMC a produit quatre documents d'analyse dans le cadre de sa collaboration avec l'ICMPD:

- **L'impact du COVID-19** sur les réfugiés et les migrants en mouvement en Afrique du Nord et de l'Ouest (03/2021) ;
- **Facteurs déterminants de la migration** et processus de prise de décision d'Africains de l'Ouest et du Centre en déplacement (06/2021) ;
- **Migration mixte en milieu urbain**: Migrants en déplacement vers, dans et depuis des villes d'Afrique de l'Ouest et du Nord (11/2021) ;
- **Événements liés au climat** et facteurs de pression sur l'environnement : impact sur la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord (03/2022).



## IV. Renforcer l'interaction du Dialogue avec les villes et les autorités locales

La Déclaration politique de Marrakech a approuvé, comme l'une de ses priorités transversales, « une approche inclusive et multipartite » de la gestion des migrations.

### Objectif

S'engager à créer progressivement dans les années à venir des échanges techniques et d'expertise pour les villes et les autorités locales au sein du Dialogue. Cela lui permettrait de démontrer sa capacité à être un Dialogue inclusif et souple, capable de s'adapter aux circonstances et aux évolutions.

### Valeur ajoutée de cet engagement

- Une gouvernance migratoire à plusieurs niveaux
- Encourager la consultation et la coordination entre les gouvernements nationaux - partenaires du Processus de Rabat - et leurs villes et partenaires locaux.

## Exemples

La réunion organisée par la France en septembre 2021 à Paris intitulée « Autorités nationales, autorités locales et migrations » qui était la première réunion à porter sur cette thématique a permis d'alimenter la réflexion des partenaires du Processus de Rabat sur l'implication future des villes et des autorités locales dans le Dialogue.

## Résultats

Les membres du Comité de pilotage du Processus de Rabat ont accueilli favorablement la perspective d'une future collaboration avec les autorités locales et la France a élaboré un document de synthèse proposant différentes options pour intégrer les acteurs locaux dans le Dialogue.

## V. Des outils de collecte, d'analyse et de partage des données adaptés aux besoins des pays partenaires

Il convient de rappeler que la collecte, l'analyse et le partage de données constitue l'une des priorités transversales du Plan d'action de Marrakech : « parmi les activités envisagées, les partenaires s'efforceront d'identifier les initiatives et études existantes, de partager les données sur les migrations et entreprendront, si nécessaire, des études spécifiques à des fins opérationnelles au niveau national ou régional. »

## Démarche

Au cours de la période 2018-2022, la collaboration avec les parties prenantes engagées dans la collecte et l'analyse de données dans la région du Processus de Rabat a été renforcée. Cette collaboration a pris la forme d'un partenariat formel avec le MMC (voir Encadré ci-dessous), d'une coopération étroite avec des chercheurs de renommée (voir Encadré 1) ou encore d'une coopération avec des organisations internationales dans le domaine de la protection internationale, telles que le HCR et le CICR (voir Encadré 7).

## Résultats

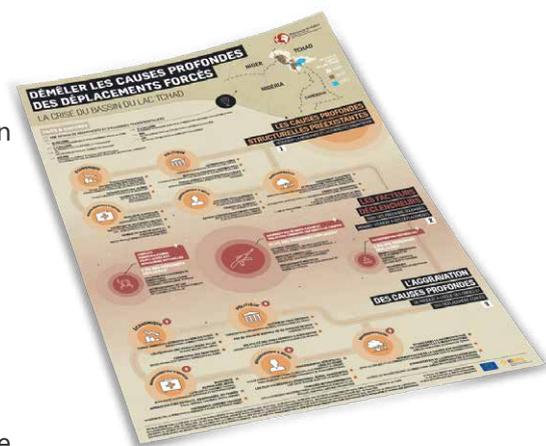
L'accès aux données fiables et pertinentes et l'effort de capitalisation de l'information et de la connaissance sur une thématique donnée permettent non seulement de mieux éclairer le Dialogue, mais servent également de base plus solide pour l'élaboration de recommandations politiques et techniques.

### Encadré 9 : Un exemple de document d'analyse avec un impact positif : l'infographie « Démêler les causes profondes des déplacements forcés : la crise du bassin du lac Tchad »

Cette infographie, élaborée par le Secrétariat du Processus de Rabat à partir d'une recherche documentaire et de consultations d'experts, a été présentée à l'occasion de la réunion thématique sur les causes profondes de la migration irrégulière qui s'est déroulée en octobre 2018 à Paris.

#### Objectif

Servir d'outil complémentaire pour mieux connaître les causes profondes (à la fois les facteurs structurels et les déclencheurs à court terme) de la migration irrégulière et des déplacements forcés. La crise du bassin du lac Tchad a été choisie comme objet de cette infographie, car il s'agit d'une des crises de déplacement les plus négligées d'Afrique, qui touche directement ou indirectement plusieurs pays partenaires du Processus de Rabat.



## VI. Une stratégie de communication renforcée

Le **site Internet** du Processus de Rabat, accessible en français et en anglais, constitue le principal outil de sensibilisation et de communication, centralisant toutes les informations et ressources pertinentes. Il donne un aperçu clair de la gouvernance du Dialogue, des activités mises en œuvre et des publications et outils de connaissance produits. Le site est mis à jour sur une base régulière, avec 77 articles publiés depuis mai 2018 jusqu'à décembre 2022 qui présentent les activités et publications du Dialogue.

En novembre 2020, le site Internet a subi une restructuration significative améliorant son système de navigation et son design. Une nouvelle fonctionnalité a été créée : un **répertoire de documents** offrant un accès direct à tous les documents et publications clés du Processus de Rabat qui ont été produits depuis 2006 (actuellement plus de 450 entrées en anglais et en français). Le site héberge également **la section privée** réservée aux utilisateurs possédant des identifiants. La section privée permet désormais aux parties prenantes du Processus de Rabat d'accéder à des documents à accès restreint.

**La sensibilisation de la presse** a été renforcée par l'organisation de conférences de presse, particulièrement dans le contexte de rencontres de haut niveau politique. Un dossier de presse et des documents de sensibilisation tels que des brochures soutiennent ces efforts.

**La sensibilisation aux médias sociaux** a également été intensifiée, notamment par la couverture en direct des réunions du Dialogue sur **le compte Twitter** du Processus de Rabat. Cela a permis d'atteindre un large public, et particulièrement des experts et organisations actifs dans le domaine migratoire. Au total, plus de 550 tweets ont été publiés pour diffuser les articles du site Internet du Processus de Rabat et des citations en direct des réunions de Dialogue. De plus, **un compte LinkedIn** a été créé en 2022 pour renforcer la visibilité du Dialogue et communiquer sur les activités et publications.

Au cours de la période en question, l'accent a été mis sur la production et **la diffusion d'outils audiovisuels** tels que des **vidéos** et des publications qui permettent de présenter des idées clés d'une manière accessible. Les réalisations suivantes méritent d'être particulièrement soulignées (voir Documents de référence pour une liste complète) :

- Une **vidéo d'animation** sur le Processus de Rabat a été produite pour expliquer ses principales caractéristiques à un public plus large.
- Trois **vidéos sur les passations de présidence** ont permis aux partenaires de présenter le programme et les priorités poursuivies pendant leur présidence.
- **Quatre vidéos** en marge de plusieurs rencontres du Processus de Rabat ont été l'occasion de capter et diffuser les connaissances des experts présents au-delà de ces réunions. **Deux entretiens vidéo** ont présenté quelques pratiques innovantes mises en œuvre par des pays partenaires et qui correspondent aux objectifs du Plan d'action de Marrakech, tels que des projets de retour volontaire et des politiques et stratégies de migration et de développement.
- Un large éventail de **documents analytiques comportant des éléments visuels** a été produit pour communiquer des informations complexes de manière ludique, comme par exemple une infographie (voir Encadré 9) et des fiches visuelles présentant le rôle et les progrès des pays référents.

Enfin, dans le but de renforcer la marque du Processus de Rabat et rendre les résultats du Dialogue plus reconnaissables, un **manuel de visibilité** a été produit. En outre, un **manuel sur les outils** de communication qui sont à disposition des pays partenaires par l'intermédiaire du Secrétariat a été développé pour donner un aperçu des outils de communication externe et leur utilisation.

# 6. CONCLUSION

Au cours de la période 2018-2022, le Processus de Rabat a mis en œuvre de **nombreuses activités couvrant l'ensemble des 5 domaines du Programme de Marrakech** sur des thématiques aussi variées que le lien entre migration et développement, les causes profondes de la migration, les transferts de fonds, la migration de travail, la protection des mineurs non accompagnés, la gestion des frontières, la lutte contre le trafic de migrants ou bien encore le retour et la réintégration.

Le Processus de Rabat a su **s'adapter à la situation sanitaire mondiale** en maintenant l'organisation de réunions - tant politiques que thématiques - à intervalles réguliers, en format virtuel, hybride ou en présentiel. Dans le même temps, le contexte sanitaire a permis au Dialogue d'évoluer et de développer des **outils virtuels** (comme par exemple les webinaires et la projection de vidéos préenregistrées) qui ont permis d'accroître la participation de nouveaux acteurs externes au Processus.

Le Dialogue a également adopté des **méthodes de travail de plus en plus opérationnelles** grâce à l'identification de profils de participants adaptés aux enjeux des réunions et en élaborant des outils innovants, tels que les initiatives « labellisées », les activités développées par les pays référents, la collaboration avec le Centre des Migrations Mixtes (MMC), le développement de synergies et de collaboration avec l'ensemble des parties prenantes (notamment les villes et les autorités locales), ou encore la stratégie de communication renforcée.

Par ailleurs, au cours des dernières années, **les synergies avec d'autres processus et enceintes régionaux ont été renforcées** afin d'assurer une approche globale de la migration et enrichir constamment le Dialogue avec de nouvelles pratiques. Cette coopération s'est matérialisée par des activités conjointes avec le Processus de Khartoum, une collaboration renforcée avec des organisations internationales ou encore des échanges étroits avec les Processus de Prague et de Budapest.

Le Processus de Rabat a également confirmé son **rôle moteur dans le suivi, la mise en œuvre et la mise à jour du PACV.**

Enfin, le Dialogue a fait des **avancées notables en matière de gouvernance** pour renforcer l'appropriation et l'implication des pays partenaires dans le Dialogue, en entérinant le principe de l'élargissement du Comité de pilotage à deux nouveaux pays européens et deux nouveaux pays africains.

**Le prochain programme pluriannuel** qui sera adopté par les ministres du Processus de Rabat les 13 et 14 décembre 2022 à Cadix guidera les activités du Dialogue pour la période 2023-2027 et lui permettra de conserver une place prépondérante dans le cadre de la gouvernance migratoire mondiale.

# DOCUMENTS DE REFERENCE

Documents produits par le Secrétariat du Processus de Rabat, en coordination avec les partenaires du Dialogue depuis mai 2018 jusqu'à Novembre 2022.

## I. Réunions politiques

### Comités de pilotage (CoPil)

- Document avançant des options d'association au Comité de Pilotage
- Document sur les propositions l'élargissement du Comité de Pilotage
- Modalités opératoires du Comité de Pilotage
- Note de réflexion sur la Gouvernance du Dialogue
- Comptes rendus et conclusions des Comités de Pilotage (Mai 2018, Juin 2018, Janvier 2019, Février 2019, Juin 2019, Novembre 2019, Février 2020, Septembre 2020, Octobre 2020, Avril 2021, Juillet 2021, Septembre 2021, Novembre 2021, Février 2022, Juin 2022, Septembre 2021, Octobre 2021)

### Réunions des fonctionnaires de haut niveau (SOM)

- Verbatim de la Conférence Ministérielle et SOM de Marrakech, mai 2018
- Rapport d'analyse individuel du Processus de Rabat, JVAP SOM Addis Abeba Novembre 2018
- Rapport du SOM de Ouagadougou, février 2019
- Rapport du SOM de Malabo, Novembre 2021
- Rapport du SOM de Madrid, Octobre 2022

## II. Réunions thématiques/techniques

- Conclusions et recommandations des réunions thématiques (Paris 2019, Madrid 2019, Abidjan 2019, Abuja 2019, Webinaire RRR 2021, Webinaire MigDev 2021, Table ronde virtuelle 2021, Paris 2021, Genève 2021, Webinaire migration légale 2021, MigDev Madrid 2021, IBM Madrid 2021, Malaga 2021, Bruxelles 2021)
- Note de contexte sur la réunion sur les causes profondes de la migration irrégulière
- Note de contexte sur l'atelier technique sur les transferts de fonds des diasporas et le développement durable
- Note de contexte sur l'atelier sur les migrations internationales et le développement
- Note conceptuelle sur l'atelier sur le retour volontaire et la réintégration
- Note conceptuelle sur la table ronde et les activités connexes sur la protection et l'asile
- Note conceptuelle sur la réunion thématique sur la gestion des frontières
- Note conceptuelle sur la réunion thématique sur la migration légale
- Note conceptuelle sur la réunion thématique sur les transferts de fonds et le développement durable
- Questions directrices (TM migration légale décembre 2021, TM MigDev mai 2022, TM migration de travail septembre 2022)

### III. Documents stratégiques

- Bilan de la mise en œuvre du programme de Rome 2015-2017
- Tableau comparatif du Plan d'Action de Marrakech avec le Pacte Mondial sur la migration analysant les priorités transversales et les domaines
- Document de réflexion préparé en amont du SOM de Ouagadougou de février 2019 sur le futur du Processus de Rabat
- Feuille de route de la présidence du Processus de Rabat : responsabilité et tâches de la présidence du Dialogue
- Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech (2018-2020) et perspectives futures
- Document préparatoire sur les « besoins et priorités des partenaires dans le cadre du Plan d'action de Marrakech et du Processus de Rabat » - SOM Malabo novembre 2021
- Documents d'avancement, Plan d'action de Marrakech (D5 sur le retour, la réadmission et la réintégration et D3 sur la protection et l'asile) - SOM Malabo novembre 2021
- Dépliant « Présidence du Processus de Rabat par la Guinée Equatoriale - Programme et priorités » - SOM Malabo novembre 2021
- En quoi le Processus de Rabat s'aligne-t-il sur les objectifs du Pacte mondial pour les migrations ? - Activités du Processus de Rabat organisées depuis décembre 2018 avec un lien avec les objectifs du GCM
- Note de réflexion, table ronde 1 « Opportunités et défis communs en matière de migration et de mobilité pour les pays du Processus de Rabat »
- Note de réflexion, table ronde 2 « Perspectives pour faire face aux nouveaux facteurs de migration dans la région du Processus de Rabat »

### IV. Outils de connaissance

- Synthèse État de l'art – étude sur les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat réalisé par l'Institut de la recherche pour le développement
- Note explicative sur l'étude analytique des causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat
- Infographie sur les causes profondes des déplacements forcés dans la crise du bassin du lac Tchad
- Recueil des bonnes pratiques sur l'engagement avec la diaspora dans la région du Processus de Rabat
- Rapport d'évaluation des lacunes, des besoins et des pratiques transférables en matière de lutte contre la traite des êtres humains dans les 15 Etats membres de la CEDEA et en Mauritanie
- Cartographie des politiques migration-développement dans le Processus de Rabat
- Questionnaire sur le retour volontaire et la réintégration
- Document de travail : Migration et politiques et stratégies de développement. Analyse régionale européenne (Danemark, Finlande, France, Espagne, Suède, Suisse) et fiches pays (France, Suisse)».

- Document de travail : Migration et politiques et stratégies de développement. Analyse régionale et fiches d'information par pays : Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Maroc, Togo».
- «Facteurs déterminants de la migration et processus de prise de décision d'Africains de l'Ouest et du Centre en mouvement : une analyse quantitative des facteurs contribuant au départ», en collaboration avec le Centre sur la Migration Mixte (MMC)
- «Migration mixte en milieu urbain : Expériences de migrants en déplacement vers, dans et depuis des villes d'Afrique de l'Ouest et du Nord», en collaboration avec le Centre sur la Migration Mixte (MMC)
- «Événements liés au climat et facteurs de pression sur l'environnement : impact sur la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord», en collaboration avec le Centre sur la Migration Mixte (MMC)
- «L'impact de COVID-19 sur les réfugiés et les migrants en mouvement en Afrique du Nord et de l'Ouest», en collaboration avec le Centre sur la Migration Mixte (MMC)

## V. Outils de suivi

- Rapport sur l'analyse de la participation aux réunions du Processus de Rabat de 2015-2019
- Formulaire d'évaluation des réunions thématiques du Processus de Rabat 2018-2022
- Calendrier des activités du Processus de Rabat (2018, 2019, 2020, 2021, 2022)
- Note conceptuelle sur la mise en œuvre de l'action 1 du Plan d'Action de Marrakech
- Note conceptuelle sur la mise en œuvre de l'action 19 du Plan d'Action de Marrakech
- Note sur le système de labellisation des initiatives contribuant à la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech
- Note visuelle sur le rôle des pays référents
- Note méthodologique et note conceptuelle sur l'approche avec les villes et les autorités locales
- Note sur le partenariat avec le MMC
- Documents récapitulant les résultats de l'atelier d'élaboration de scénarios sur la migration mixte en Afrique de l'Ouest en 2030 (exercice piloté par le MMC)

## VI. Outils de communication

- Site web de Rabat Process : <https://www.rabat-process.org/fr>
- Twitter du Processus de Rabat : [https://twitter.com/rabat\\_process](https://twitter.com/rabat_process)
- LinkedIn du processus de Rabat : <https://www.linkedin.com/company/rabat-process/>
- Communiqués de presse pour l'ensemble des réunions du Processus de Rabat
- Articles sur le site Internet pour l'ensemble des activités du Processus de Rabat entre mai 2018 jusqu'à présent
- Brochure sur le programme de Marrakech 2018-2020
- Vidéos de la conférence de presse du SOM à Ouagadougou, février 2019

- Vidéo sur la réunion technique sur la gestion des frontières à Madrid, juillet 2019
- Vidéo sur la passation de la présidence du Burkina Faso à la France
- Vidéos avec des experts thématiques au cours de l'atelier sur le transfert des fonds et le développement durable à Abuja, novembre 2019
- Vidéo sur la passation de la présidence de la Guinée équatoriale.
- Vidéo sur la migration et le développement : « Un regard sur les politiques et stratégies de migration et de développement en Côte d'Ivoire et en Suisse
- Vidéo sur le projet «Reach Out» - Sensibilisation au retour volontaire des migrants bloqués et des migrants en transit
- Vidéo sur la passation de la présidence de l'Espagne
- Vidéo : perspectives des pays de référence en matière de protection et d'asile (Suisse, Tchad  
Table ronde « Risques, soutien et solutions durables, en particulier pour les mineurs non accompagnés
- Vidéo «Le Processus de Rabat en bref»
- Guide de style et manuel de visibilité du Processus de Rabat
- Manuel des outils de communication du Processus de Rabat
- Calendrier de publication sur les médias sociaux (2018, 2019, 2020, 2021, 2022)
- Dossier de presse du Processus de Rabat
- Fiche d'information sur le Processus de Rabat



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'ICMPD et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.

**Mentions légales:**

Secrétariat du Processus de Rabat, novembre 2022.

International Centre for Migration Policy Development, Rue Belliard 159, 1040 Bruxelles

[www.rabat-process.org](http://www.rabat-process.org) | [rabatprocess@icmpd.org](mailto:rabatprocess@icmpd.org)

 @Rabat\_Process

 Rabat Process

 Processus de Rabat